

Rappel pour recevoir les 19 chaînes nationales gratuites de la TNT :

> Si j'ai une antenne râteau : je m'équipe d'un adaptateur TNT externe branché sur la prise péritel de ma TV; j'ai une télé avec TNT intégrée, je n'ai rien à faire.

> Si j'ai une parabole:

- orientée vers le satellite AB3, je branche un décodeur satellite Fransat.
- orientée vers le satellite Astra, je branche un décodeur satellite TNTSat. Je peux aussi les recevoir avec mon abonnement CANALSAT.

> Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique, je peux les recevoir avec mon abonnement.

Point réglementaire, si une parabole s'avère nécessaire :

> Si je suis dans un secteur protégé :

- * **site inscrit ou classé** par le code de l'environnement ou,
- * **périmètre de protection** établi par le code du patrimoine (Monument Historique ou zones de protections), je dépose une demande d'autorisation préalable à la Mairie qui transmettra aux services compétents (DREAL et STAP).

> Si je suis dans le **Parc National des Cévennes** (zone cœur), la même démarche doit être présentée auprès des services du parc.

> Si je suis en secteur non protégé: je suis responsable de l'installation et de son impact visuel donc, avant de décider de l'implantation de mon équipement, je regarde ma maison et juge de l'effet que ces travaux vont avoir sur la perception de mon habitation et sur le voisinage.

> L'antenniste est aussi responsable de l'impact que va générer l'installation, il doit s'assurer en secteur protégé que le particulier a obtenu l'accord du service compétent et choisir l'orientation la moins visi-

Quelques conseils pour bien planter sa parabole :

J'essaie de trouver un endroit peu visible du domaine public et j'évite les implantations systématiques en pleine façade et sur le toit.



Derrière une souche de cheminée

Exemples d'implantations possibles :

- sur un versant arrière de toit,
- sur une façade arrière,
- sur la face arrière d'une souche de cheminée,
- sous un balcon,
- dans une cour intérieure ou sur un appentis,
- dans un décrochement du bâti,
- derrière un écran végétal,
- au sol,
- dans le grenier si la réception est satisfaisante.



Antenne « plateau »

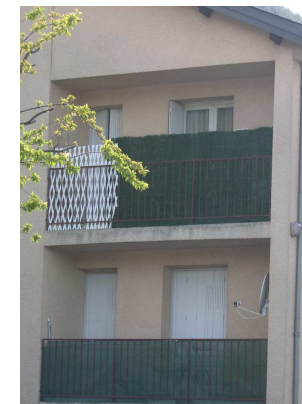
Il peut aussi être judicieux d'étudier la possibilité de poser une antenne collective dans un immeuble ou entre voisins d'habitations particulières.



Derrière un écran végétal

De plus, certaines implantations permettent de mieux protéger le matériel des intempéries et faciliteront son entretien par une meilleure accessibilité.

A noter que ces quelques conseils d'implantations sont aussi valables pour les antennes râteaux.



Sous un balcon



Dans un décrochement du bâti

Paraboles: formes et couleurs

Les installateurs proposent aujourd'hui des paraboles de formes et de couleurs variées, permettant ainsi de pouvoir mieux adapter le produit au bâti et dans des prix similaires - hormis pour les « paraboles boules » destinées au sol.



Si la réception le permet :

- privilégier des paraboles de petit diamètre (ex: 60 cm)
- ou choisir des modèles carrés ou rectangulaires, plus facile à intégrer.

Pour les couleurs :

- préférer des teintes foncées
- ou opter pour un modèle transparent.



Antenne rectangulaire

Il convient surtout d'être vigilant sur l'impact que peut avoir cet équipement qu'il soit isolé ou généralisé. Le patrimoine lozérien bâti et les paysages sont fragiles et sensibles, il est d'intérêt de tous de veiller à leur respect.

Contacts utiles pour vous conseiller :

Vous pouvez obtenir des conseils pour l'implantation esthétique de votre installation auprès des organismes suivants.

Des rendez-vous sur place sont aussi possibles sur rendez-vous auprès du STAP et du CAUE.

STAP Lozère

(Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine)

25, rue Basse 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 19 13

CAUE Lozère

(Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement)

23, rue du Torrent 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 06 55

Préfecture de la Lozère

Bureau de la Coordination des Politiques Publiques

Rue de la Rovère 48000 MENDE

Tél : 04 66 49 60 00

Pour toutes informations complémentaires :

DDT Lozère / Unité Droit des sols et paysage

(Direction Départementale des Territoires)

4, avenue de la Gare 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 41 00

Tous au numérique

Tél: 0 970 818 818

LOZÈRE



PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE

Mémo pour bien installer sa parabole

Crédit photos: CAUE Lozère
Mai 2011

